

*Pouvoir d'emprunt*

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald), dans le cadre de son programme de création d'emplois, a constitué une force policière de 700 personnes pour contrôler l'assurance-chômage. Non seulement le gouvernement ne se contente pas d'adopter une mesure économique qui vise à refuser aux travailleurs âgés la sécurité dont ils ont besoin durant leurs années productives, mais faiblement rémunérées, mais il leur a déclaré en outre: «Vous ne pourrez pas toucher les prestations d'assurance-chômage tant que vous n'aurez pas épuisé votre indemnité de départ et vos prestations de pension et tant que vous ne serez pas ramenés au plus petit dénominateur commun». Toutes ces mesures visent, à mon avis, à ramener notre régime d'assurance-chômage, qui est censé être accessible à tous, à un simple régime d'assistance sociale. Et dire que le même gouvernement a déclaré que «l'universalité était une obligation sacrée»!

Je ne sais pas si le député applaudira lorsqu'il verra les autres initiatives prises par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Celles-ci imposeront non seulement des difficultés financières aux travailleurs qui ont le plus besoin d'aide mais, comme si cela ne suffisait pas, la ministre a constitué une force policière de 700 personnes chargées de dénicher les prétendus parasites de notre régime d'assurance-chômage. Lorsque, le 4 septembre dernier, les Canadiens ont confié au gouvernement un vaste mandat pour créer des emplois, ce n'est pas à ce genre de mesures qu'ils pensaient, je crois. Les députés de tous les partis peuvent intervenir à la Chambre et citer des exemples, comme j'ai essayé de le faire en début de journée, des difficultés financières auxquelles se heurtent les travailleurs âgés. Dans ma localité, il y a des sociétés comme la Consolidated-Bathurst, dont certains employés comptant en tout jusqu'à 25 ou 30 ans de service, ont été mis à la rue sans emploi et avec une chance minime d'en retrouver un.

Les perspectives de reclassement de ces travailleurs sont encore plus minces étant donné l'épée de Damoclès que le gouvernement tient au-dessus de leur tête. Il déclare à ces travailleurs qu'il va non seulement les dénicher et les exclure de l'assurance-chômage, mais qu'il va en outre s'assurer qu'ils ne toucheront rien du gouvernement du Canada tant qu'ils n'auront pas dépensé jusqu'au dernier sou leur fonds de retraite ou leur indemnité de cessation d'emploi. Je doute que les Canadiens aient donné au gouvernement carte blanche pour agir ainsi. Nous ne pouvons souscrire à un tel document, nous de l'opposition officielle. Nous avons certes besoin d'en savoir davantage. Et nous attendons toujours, monsieur le Président. J'espère que la plupart des députés, quelle que soit leur allégeance politique, ne se font pas une idée aussi cynique du contribuable que celle avancée par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn).

[Français]

Monsieur le Président, je pense qu'il est bien évident que vous du parti conservateur, vous avez reçu un gros mandat de

peuple canadien le 4 septembre dernier. Mais en recevant ce mandat, il faudrait pouvoir assurer au peuple canadien que dans le système parlementaire qui a existé depuis des siècles, pas seulement au Canada mais en Angleterre et dans d'autres pays du monde, il est clair que le gouvernement a une responsabilité d'assurer une voix d'opposition claire et évidente dans tous les comités et dans toutes les délibérations de la Chambre.

Ce que j'ai vu pour le moment, c'est un gouvernement qui a promis la collaboration, c'est un gouvernement qui a promis d'être ouvert, non seulement avec le public canadien mais avec les députés du Parlement, c'est un gouvernement qui aimerait procéder dans les comités, qui aimerait exiger des milliards de dollars sans même donner à l'Opposition officielle l'information sur laquelle elle doit donner son oui ou son non à ces dépenses du gouvernement.

Prenons, par exemple, la situation des chômeurs, et si j'ai bien compris, j'ai entendu dire par l'honorable député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) que les chômeurs au Canada sont ceux qui voudraient profiter du système, surtout les vieillards, soit ceux de 50 ans et de 60 ans.

Monsieur le Président, je pense que le peuple canadien, lorsqu'il a donné le mandat au parti conservateur, afin de créer des emplois, ce n'est pas pour imposer des réglementations, une espèce de force policière contre les vieillards de 60 ans ou jusqu'à 65 ans, alors qu'ils ont vraiment du mal, les cadres, de trouver des emplois.

Les Canadiens veulent travailler, ils veulent faire le mieux possible, et il est bien évident qu'ils vont même déménager s'ils peuvent trouver de l'emploi ailleurs. Mais il est aussi évident que pour les chômeurs âgés et ceux qui sont dans ce qu'on appelle l'âge moyen dans leur emploi, il n'y a pas d'emplois disponibles.

Pour le gouvernement, ou les députés, ou même le président du comité des Finances, celui qui a un poste assez responsable dans ce gouvernement, de laisser entendre aux Canadiens que les chômeurs sont des tricheurs et veulent profiter du système, c'est une chose incroyable et je suis certaine que c'est pour cela que les députés du gouvernement n'ont pas voulu qu'il réponde aux questions, parce que même s'il est le président du comité des Finances, un des comités les plus importants de la Chambre, il dévoile la politique réelle du parti conservateur, une chose qui est dite seulement derrière les portes fermées, à huis clos. Ce qu'il dit maintenant, c'est surtout sur la politique du gouvernement conservateur d'avant les élections, mais il est aussi évident qu'ils n'ont jamais voulu dévoiler la vérité au public canadien, parce que si ce dernier avait su avant le 4 septembre que la politique du gouvernement était de couper de l'Atlantique au Pacifique, s'il avait su que c'était cela la politique du gouvernement, il ne lui aurait jamais donné le mandat qu'il lui a donné. Vous avez la responsabilité là-dessus. Vous avez la responsabilité d'éclaircir . . .